



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE SCIEZ

### DROITS ET DEVOIRS

Le conseiller municipal jeune représente la population des jeunes pour une durée de 2 ans.

#### Les droits :

- Les conseillers sont égaux et ont les mêmes droits,
- Le conseiller propose des projets ou actions,
- Il exprime ses opinions,
- Il organise, s'implique dans des manifestations ou des activités, des expositions ou participe aux fêtes nationales, européennes....
- Il présente ses projets au Conseil Municipal

#### Les Devoirs :

- Il s'investit dans les projets du CMJ,
- Il assiste aux réunions,
- Il travaille à l'amélioration du quotidien des jeunes de la commune,
- Il est porteur de projets et œuvre à leur réalisation

**Les conseillers élus seront aidés par les conseillers municipaux adultes pour apprendre pleinement leur nouvelle fonction.**

A....., le .....

Signature du candidat

Signatures des responsables légaux



**NOM :** .....

Fille  Garçon

**Prénom :** ..... **Collège/ Ecole :** .....

Année de naissance : 20.....

Classe : .....

### CANDIDATURE

**A. Présente-toi en quelques lignes (hobbies, loisirs, famille...)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**B. Que représente pour toi le Conseil Municipal des Jeunes ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**C. Présente-nous tes motivations, tes idées pour la commune, ce que tu souhaites améliorer ou créer**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....